

Compte Rendu du Conseil d'Ecole extraordinaire du mardi 28 janvier 2020

Sont présents :

Monsieur Mauffrey (maire)  
Monsieur Maye (adjoint aux travaux)  
Madame Bonnetête (adjointe aux affaires scolaires)  
Monsieur Schambert (adjoint à l'urbanisme)  
Madame Bouix, DDEN.  
Mesdames Héré-Lambert, Murugo, Piquereau (APEI).  
Mesdames Fradin, Mauchamp, Monsieur Roussel (FCPE).  
Mesdames Benoît, Fortias, Gouriou, Grosdenier, Pariset, Perron, Rodriguez (enseignantes).  
Messieurs Challat, Crenner, Roberdeau, Vacher (enseignants).

Sont excusées :

Madame Parizot, Inspectrice de l'Education Nationale.  
Madame De Mascureau, enseignante

Ce conseil d'école extraordinaire est réuni par le directeur de l'école suite à la demande des parents d'élèves.

Questions à la municipalité relatives aux travaux dans l'école :

1. Quels travaux ont-ils été entrepris ?

M. le Maire et le conseil municipal ont inspecté l'école accompagnés par l'Agence Régionale de Santé au cours des vacances de Noël pour répondre aux inquiétudes sur l'état d'insalubrité et d'insécurité de l'école. Les parents d'élèves déplorent qu'ils n'aient pas été conviés alors qu'ils sont à l'origine de cette proposition. Dans l'attente du rapport de visite, M. Mauffrey se montre tout à fait rassurant quant aux conditions d'accueil des élèves.

Le bâtiment datant de 1962, les épisodes pluvieux et venteux ont eu pour conséquences des fuites dues à un déplacement de tuiles vétustes.

Les travaux ont débuté aux vacances de Noël et ont porté prioritairement sur les salles très exposées à l'humidité. Le plafond d'une classe a été rebouché et sera repeint une fois qu'il sera bien sec. L'humidité due à des ponts thermiques dans les bas de murs a généré de la moisissure qui a été grattée et lavée. Les murs seront surveillés régulièrement et seront repeints. Le pont thermique est dû au manque d'aération qui n'a pas été prévue lors de la construction et les huisseries sont vétustes. Il est nécessaire d'aérer les classes pendant les récréations.

La « salle jaune » a été nettoyée et le plafond repeint.

Les WC, côté préau, ont été rafraichis et un système de ventilation électrique a été installé.

Les huisseries ont été vérifiées, une seule était cassée et a été réparée. Néanmoins, M. Crenner insiste sur la dangerosité des fenêtres qui peuvent s'ouvrir intempestivement. M. Mauffrey répond qu'elles seront sécurisées par un loquet.

M. Schambert rapporte que les diagnostics de l'A.R.S. font état de l'absence de plomb dans les peintures, de la présence d'amiante uniquement dans le dallage et sans conséquence puisqu'il n'y a pas de contact direct. Il n'y a aucun problème électrique, la certification est délivrée annuellement. Les extincteurs sont tous chargés et opérationnels.

Les gouttières ont été réparées des 4 côtés de l'école pour éviter les infiltrations et les odeurs dans les bâtiments.

Les fissures apparentes, depuis au moins 2014, ne présentent aucun danger pour la structure du bâtiment car elles ne sont pas dans les éléments porteurs. Un rapport écrit sera établi prochainement.

Les parents d'élèves précisent l'importance d'entretenir régulièrement les toilettes notamment pour des raisons d'intimité.

Les enseignants proposent, pour améliorer la réactivité des travaux d'entretien, le passage hebdomadaire d'un agent communal qui prendrait connaissance d'une feuille de liaison complétée par les usagers et affichée. Cette idée est validée.

## 2. Quels travaux restent-ils à entreprendre ?

L'équipe enseignante complète chaque année un Document Unique d'Évaluation des Risques. Suite à ce travail, il apparaît que l'ouverture intempestive des fenêtres présente un danger d'accident.

Concernant le projet d'une nouvelle école, le document du programmiste sera présenté, le 5 février, au conseil municipal ; il se positionnera sur une réhabilitation ou sur la construction d'une école neuve. L'année 2020 sera consacrée au choix d'un maître d'œuvre, au montage de dossiers de financement et de subventions.

Le chantier pourrait dans ce cas débuter en 2021 avec l'ouverture de l'école à la rentrée 2023.

Avant que la séance soit levée, les parents d'élèves réaffirment leur volonté d'être présents et souhaitent participer aux différents débats en tant que partenaires.

Le directeur



H. CRENNER

Le secrétaire de séance

P. ROBERDEAU